



Immeuble Old-East, Place de l'Indépendance, B.P. 6899 - Bujumbura
Tél. : (257) 212867 Fax : (257) 212868 E-mail: publicinformation@un.org



Formation des policiers burundais par la CIVPOL de l'ONUB

Photo Valentine A. Tazi

Sommaire

L'Événement

- Le processus électoral en marche

Interview

- 3 Questions à Mme Carolyn McAskie : Appel au vote

Vie de la Mission

- L'ONUB entame la formation des éléments de la Nouvelle Police Burundaise
- Lancement d'un projet d'adduction d'eau financé par l'ONUB

Quoi de Neuf ?

- Vers le renforcement des capacités de la gestion de l'ONUB

Profil

Samba Fall Ndiaye : "Le Chef Cool"

Reportage

Une journée de l'ONUB à Makamba

Conférence de Presse

- Code de conduite de la jeunesse en période électorale

Campagne pour le référendum constitutionnel

La semaine dernière a été marquée par la descente des responsables des partis politiques dans le pays pour expliquer aux membres de leurs partis leurs positions par rapport au référendum constitutionnel organisé pour le 28 février 2005. La division de la classe politique burundaise vis-à-vis de ce référendum est évidente.

Le parti UPRONA a appelé ses adhérents à voter contre la Loi Fondamentale. Pour ce parti, Voter «non» serait un appel au dialogue et à la réconciliation, selon un communiqué lu par le président de ce parti, Jean-Baptiste Manwangari à l'issue d'une réunion du comité central de ce parti tenue à Bujumbura ce 19 février 2005.

Même son de cloche pour Jean-Baptiste Bagaza, président du PARENA, le Ministre de la Mobilisation pour la Paix et la Réconciliation de l'ANADDE et le président du RADDES. Pour eux, la Constitution n'a pas tenu compte des revendications du peuple.

La position du MRC-RURENZANGEMERO, du FRODEBU, du CNDD-FDD, du FROLINA est claire: seule cette constitution est capable de promouvoir la paix, la démocratie et la réconciliation.

Cependant, pour le CNDD de Léonard Nyangoma, il n'est pas question d'influencer le peuple. Il votera « oui » ou « non » selon sa clairvoyance et en fonction de ce qu'il sait de cette Constitution.

L'intensification de cette campagne qui, selon le décret présidentiel du 11 février 2005 a débuté samedi 12 février et doit se clôturer le 25 février coïncide avec la réaffirmation par le président de la CENI du respect de la date du 28 février pour le référendum constitutionnel. Selon Paul Ngarambe, tout le matériel électoral est déjà disponible et déjà acheminé aux chefs-lieux des provinces. Pour ce vote référendaire, il est prévu six mille bureaux de vote pour lesquels il y aura trente mille superviseurs, soit 5 superviseurs par bureau de vote en plus des observateurs provenant de la société civile, des partis politiques ou des pays étrangers.

Le cadre juridique des élections quant à lui se met en place progressivement. Le Conseil des Ministres réuni les 16, 17, et 18 de ce mois de février vient de s'entendre sur la Loi Communale. Ce projet de Loi Communale soumis au Conseil s'appuie sur l'Accord d'Arusha, accord qui pose les principes d'une réforme profonde de l'administration communale. Au niveau des élections qui devront être libres, transparentes et régulières, la commune sera désormais administrée par un Conseil Communal et l'Administrateur Communal, et ce dernier pour la première tranche post-transition sera élu par le Conseil Communal.

Notons que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a pris la décision de faire régir la prochaine élection référendaire par le Code Electoral de 1993 à cause du retard que le Code Electoral de 2005 est en train de prendre. Il est toujours en discussion au niveau du Conseil des Ministres.

Michel Rwamo



COMMUNIQUE DE LA CENI DEROULEMENT DU VOTE DE RÉFÉRENDUM

Chaque électeur vote, personnellement ou par procuration, au bureau de vote où il a pris son inscription au rôle électoral.

Le déroulement de vote comporte les étapes suivantes :

1. L'électeur se présente au bureau de vote avec sa carte d'électeur et le membre n°1 du bureau vérifie les mains pour s'assurer qu'il n'y a pas de travers d'encre prouvant qu'il a déjà voté. Il pointe le nom de l'électeur sur la liste électoral.
2. L'électeur se dirige au membre n°2 qui lui délivre les bulletins de vote (blanc et noir pour le référendum) et une enveloppe portant le logo de la CENI. Le membre du bureau garde la carte d'électeur pour la transmettre au membre du bureau n°3.
3. L'électeur se rend directement à l'isoloir, prend le bulletin de vote de son choix, le glisse dans l'enveloppe, jette l'autre bulletin dans le sac en tôle se trouvant dans l'isoloir puis se dirige vers l'urne.
4. Le président ou son délégué vérifie sans toucher que l'électeur est porteur d'une seule enveloppe portant le logo de la CENI et l'autorise à déposer son enveloppe dans l'urne.

5. L'électeur se dirige au membre n°3 du bureau qui lui met l'encre indélébile sur la partie du doigt et du pouce tout en veillant ce à que la cuticule en soit imbibée et appose le cachet sur la carte.

L'électeur rentre avec sa carte d'électeur estampillée avec la mention « A VOTE »

Les électeurs porteurs de procuration les présentent au président qui vérifie l'authenticité.

La copie doit être originale. Le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.

Il procède au vote au même moment que son propre vote.

Les procurations sont estampillées et conservées après le vote.

Peuvent exercer seulement leur droit de vote par procuration dûment signée et légalisée par l'autorité compétente :

- les malades hospitalisés et les femmes en couche
- les personnes ayant des empêchements professionnels
- les infirmes

Tout électeur atteint d'une infirmité certaine le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe et de glisser celle-ci dans l'urne est autorisé à se faire assister d'une personne de son choix.

Vers le renforcement des capacités de la gestion de l'ONUB



L'équipe de direction de l'ONUB qui a participé aux deux jours de retraite, au Cercle Nautique de Bujumbura.

Dans le but de renforcer les capacités de l'équipe de direction de l'ONUB en matière de stratégie, hiérarchisation des priorités et prise de décision, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, Carolyn McAskie, a pris l'initiative de faire venir de New York, une équipe de consultants internationaux (Piers Campbell et Judith Hushagen), pour organiser à l'intention des cadres dirigeants de l'ONUB, un atelier de Développement organisationnel.

Pendant leur séjour au Burundi (13 au 18 février 2005), les deux consultants ont consacré 3 jours à des entrevues avec les gestionnaires et le personnel. Ils ont observé le personnel au travail, et organisé au Cercle Nautique de Bujumbura, une retraite de 2 jours de l'équipe de direction, à qui ils ont fait

connaître les résultats de leurs observations. Les discussions très studieuses qui ont émaillé ces 2 jours de travaux doivent aboutir à la formulation d'un plan d'action du développement opérationnel qui comprendra entre autres, les engagements personnels des responsables de la Mission sur la manière dont ils doivent travailler ensemble, ainsi que la manière dont ils vont organiser leur personnel.

Commentaire de l'un des participants à cette retraite au bord du Lac : « *Il faut multiplier ce genre d'initiatives et l'étendre au reste du personnel ; car à l'évidence, nous avons tous à apprendre en matière de gestion. Et l'ONUB, qui se veut "une mission de maintien de la paix modèle", ne peut que tirer avantage de ce genre d'investissement* ».

Amadou Ousmane

3 Questions à Carolyn McAskie

Appel au vote

1

Mme la RSSG, dans très exactement une semaine, le peuple burundais est appelé aux urnes pour se prononcer sur le contenu d'un projet de Constitution... En tant que témoin privilégié de l'évolution du processus de paix burundais, et actrice non moins privilégiée du processus électoral qui entre ainsi dans sa phase active, quel est le message que vous pourriez livrer aux Burundaises et aux Burundais, à quelques jours de ce jour historique?

Mon message à l'endroit des Burundaises et Burundais est bien évidemment un appel à aller voter.

Je voudrais tout d'abord les féliciter pour leur patience, leur abnégation et aussi le sens civique avec lesquels ils ont, dans leur écrasante majorité, suivi et soutenu la longue marche de ce processus, jusqu'à ce stade où nous sommes ; c'est-à-dire à la veille de l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes dans un pays en guerre depuis plus de 10 ans.

Je veux ensuite les rassurer sur le fait que la Communauté Internationale que je représente ici, et au premier chef l'Organisation des Nations Unies, place énormément d'espoir dans le parachèvement du processus de paix et donc du processus électoral au Burundi ; et reste par conséquent plus que jamais déterminée à aider les Burundais à le réussir. Je ne peux donc que les encourager à se rendre aux urnes sans aucune crainte et sans réserve, pour voter évidemment selon leur conscience, afin de faire valoir leur droit de citoyenneté.

Le référendum constitutionnel est par essence le premier pas à franchir sur le chemin du retour vers la Démocratie. Je souhaite que tous les Burundais en âge de voter, et qui sont régulièrement inscrits sur les listes électorales ne perdent pas cette occasion qui leur est ainsi offerte de franchir ce pas qui, nous osons l'espérer, favorisera le retour à une paix durable.

2

Mme, nous savons que l'ONUB a apporté un soutien matériel et logistique important pour l'organisation de la série de scrutins qui vont se dérouler bientôt au Burundi. Voulez vous nous préciser la nature et l'importance de ce soutien?

C'est bien vrai que l'ONUB, et de manière générale la Communauté des donateurs a pour ainsi dire, «mis la main à la poche» pour aider le processus

électoral burundais à avancer, notamment par des contributions financières de certains Etats ou organisations, ou l'aide matérielle apportée par des pays comme l'Afrique du Sud qui mérite d'être signalée. Mais je ne voudrais pas occulter les efforts des Burundais eux mêmes. Bien sûr, l'argent est une chose indispensable, mais il faut savoir que les élections, c'est avant tout une question de volonté politique. Et nous devons ici saluer la détermination des Burundais. C'est cela qu'il faut d'abord prendre en compte.

Ainsi que j'ai plaisir à le répéter, les Nations Unies ne sont là que pour conseiller, appuyer et soutenir les efforts des Burundais dans leur volonté de sortir de toutes ces années de crise et de remettre leur pays sur les rails de la Bonne Gouvernance et du Développement. Nous ne saurions rien faire à leur place, s'ils n'avaient pas la volonté de reconstruire leur pays.

3

Mme la Représentante, vous êtes en poste au Burundi depuis bientôt 9 mois. Qu'est - ce qui, tout au long de ce séjour, vous a le plus marquée dans un sens ou dans l'autre, ici ?

Vaste question ! Mais je ne vais pas me dérober. Voici mes réponses. Ce qui m'a marquée en premier, et c'est valable pour tous les étrangers qui arrivent ici, c'est la beauté du pays. La Nature est si généreuse par ici. La tranquillité apparente. Je veux dire par là que lorsqu'on est à Bujumbura, on n'a pas le sentiment que le pays est en guerre, parce que tout a l'air d'aller très bien : le téléphone, l'eau, l'électricité fonctionnent à peu près correctement, et l'administration, en dépit de toutes les difficultés tourne tout de même. Et l'on est à se demander comment et pourquoi il y a autant de violences dans un pays où il ferait si bon vivre.

La seconde chose qui a retenu mon attention, c'est la joie de vivre, l'attachement à la vie de ce peuple. Il suffit de voir ce spectacle majestueux que constitue la danse des tambourinaires... j'étais l'autre semaine dans les 3 communes de la province de Bujumbura Rurale où les gens vivent encore dans un environnement d'insécurité bien réelle. Là-bas, ce qui m'a frappée, c'est encore l'attachement à la vie de toutes ces femmes et ces hommes agrippés à un petit lopin de terre, leur seul capital, mais qui malgré tout, espèrent.

Si nous avons une priorité, c'est celle-là : pourvoir à tous ces gens la paix et la sérénité nécessaire pour cultiver leurs terres en toute quiétude. C'est là tout le sens que nous donnons à notre mission.

Propos recueillis par Amadou Ousmane

Le Processus électoral en marche

Les préparatifs pour le référendum constitutionnel prévu pour le 28 février 2005 ont fait un bond en avant avec l'arrivée, ce 17 février 2005 d'imprimantes qui vont servir à imprimer les cartes d'électeurs.



Imprimante des cartes d'électeurs

Les trois imprimantes sont arrivées à bord d'un Antonov 26-B des Nations Unies en provenance de l'Ouganda et étaient accompagnées par un agent de la MONUC et de l'ONUB. Elles ont été réceptionnées par l'Unité électorale de l'ONUB qui les a, à son tour, livrées à la CENI.

A côté de l'impression des cartes d'électeurs qui a déjà commencé au CPF, elles doivent servir à terminer rapidement l'impression des listes électorales.

L'ONUB, quant à elle, a commencé à acheminer le matériel électoral en provinces dès ce vendredi 18 février. Il est composé de bulletins de vote, un nombre égal de cartes portant l'inscription « EGO » (OUI), et « OYA » (NON) respectivement «Blanche» et «Noire», pour chaque bureau de vote, et des listes électorales définitives. Ce matériel est livré aux CEPI qui se chargent de les entreposer avant leur acheminement aux communes, puis aux bureaux de vote. Selon un agent de l'Unité électorale de l'ONUB, cette opération devrait se clôturer lundi 21 février.

Le secrétaire général de la CEPI Kirundo, Rénovat Ntidendereza qui a réceptionné ce matériel vendredi 18 février, a déclaré qu'avec l'arrivée de ce matériel, « tout est prêt », sauf qu'il restait l'organisation du transport jusqu'aux bureaux de vote qui sont au

nombre de 469. Pour l'acheminement jusqu'aux communes, il ne se fait pas de souci, car « le bureau régional de l'ONUB de Muyinga a promis de nous aider », nous a-t-il indiqué. Le seul problème, c'est « le transport du matériel des communes vers les bureaux de vote, car il doit se faire par tête ou par vélos et il faut qu'il y ait des frais de transport à temps » a-t-il ajouté.

La même préoccupation a été exprimée par le président de la CEPI de Muramvya qui dit attendre de la CENI, et dans les plus brefs délais, des moyens pour la location de véhicules, l'achat du carburant et des frais de transport pour l'acheminement de ce matériel vers les bureaux de vote qui sont au nombre de 239. Le Docteur Honoré Bukuru a demandé que la campagne d'information de la population sur le processus référendaire soit accélérée pour qu'elle sache exactement quoi faire le moment venu.

La CEPI Ngozi a également reçu ce jeudi 38 cartons de bulletins de vote livrés par l'ONUB. Chaque carton contenait 11.250 bulletins de vote. La CEPI Ngozi a reçu du même coup 30 poubelles et 30 sacs en toile pour les isoloirs. Pour M.Népomucène Sabushimike, le secrétaire de la Commission Electorale Provinciale Indépendante à Ngozi, ce matériel ne pourra suffire que pour 15 bureaux de vote, sur un total de 548 bureaux de vote. Il a indiqué que d'autres livraisons de matériel électoral étaient attendues. Il a précisé que des camions devraient faire le cap sur Ngozi.



Photo Marine Perret

Il est à noter que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a pris la décision de faire régir la prochaine élection référendaire par le Code Electoral de 1993 à cause du retard que le Code Electoral de 2005 est en train de prendre. Il est toujours en discussion au niveau du Conseil des Ministres.

Michel Rwamo

Séminaire «les femmes et les élections»

« Faut-il des qualifications particulières pour se porter candidate » ? « Comment faire une propagande pour se faire élire » ? « Les femmes parviendront-elles à atteindre le quota de 30% qui leur est dévolu » ? Telles ont été, entre autres, les préoccupations manifestées par les participants à l'atelier « Les femmes et les élections » organisé par l'ONG Search For Common Ground (SFCG) et à l'initiative de l'ONUB suite à un séminaire précédent tenu Makamba, jeudi 17 et vendredi 18 février. Le séminaire, qui s'est déroulé simultanément dans huit provinces du pays (Ruyigi, Cankuzo, Gitega, Karusi, Kayanza, Ngozi, Kirundo et Muyinga), a réuni près de 800 participants, soit 100 par province.

L'objectif de ces rencontres était de sensibiliser les participants à la nécessité d'inclure les femmes dans les prises de décisions du pays ; autrement dit, il s'agissait d'inciter les femmes à élire et à se faire élire. « Les femmes ne doivent plus se contenter de se plaindre qu'elles sont tenues à l'écart des grandes décisions. Elles doivent prendre leurs responsabilités et jouer un rôle important lors des prochaines élections », a souligné Imelda Karenzo, formatrice à Search For Common Ground, en guise d'ouverture de l'atelier qui s'est tenu à Ruyigi.

Ainsi, durant les deux jours de formation, plusieurs intervenants, dont l'ONUB, ont présenté différents thèmes ayant trait aux prochaines élections, notamment le rôle des citoyens lors des différents scrutins, la conduite à tenir en période électorale, ainsi que le rôle et le contenu de la Constitution.

A Muyinga et à Karusi, la CEPI a profité de l'occasion pour présenter le déroulement du vote du référendum aux participants et expliquer le processus électoral dans son



Une séance de travail à Ruyigi.

Photo Sophie Pieren

ensemble. La CEPI a également souligné que pour le référendum chaque électeur vote, personnellement ou par procuration de votre où il a pris son inscription au rôle électoral.

Parmi les participants se trouvaient principalement des femmes, leaders d'associations ou détenant des postes dans l'administration, provenant des différentes zones de chaque commune ; mais le débat a également inclus des hommes représentant l'administration à la base. « Si nous voulons entamer un véritable dialogue et parvenir à une société égalitaire, nous ne devons pas répéter la discrimination dont nous avons été victimes. Les hommes doivent prendre part à nos discussions et connaître notre point de vue », a expliqué Imelda Karenzo. L'occasion rêvée pour les rares femmes chefs de colline ou de secteur de témoigner devant une assemblée masculine en quoi elles se sont à ce jour montrées à la hauteur de leur tâche.

Les femmes de Muyinga et de Karuzi comme ailleurs sont sorties satisfaites de cette formation. « Nous avons appris que nous avons un grand rôle à jouer dans le processus électoral. Et en temps qu'éducatrices dans notre foyer et dans nos communautés en générale, une participation dans les instances de prise de décision est un atout que nous devons saisir pour corriger les inégalités et sortir la femme burundaise du sous-développement » a dit Béatrice N., une participante de Karuzi.

A l'issue de l'atelier, les participants hommes et femmes ont été appelés à diffuser largement le contenu du séminaire dans leurs zones respectives. Ainsi, l'appel à la mobilisation des femmes devrait atteindre collines et communes avant le référendum.

Sophie Pieren/ PIO Gitega
et Sam Oussou / PIO Muyinga



Une séance de travail à Gitega

Photo Sophie Pieren

L'ONUB entame la formation des éléments de la Nouvelle Police Burundaise

L'Opération des Nations Unies au Burundi a entamé vendredi 18 février 2005, la formation des éléments de la Nouvelle Police Burundaise.

La cérémonie officielle d'ouverture du lancement de cette série de sessions s'est déroulée samedi 19 février au Centre de Perfectionnement et de Formation en cours d'emploi (CPF) de Bujumbura, sous la présidence du Chef de Cabinet du Ministre burundais de la Sécurité Publique et en présence du Commissaire de la Police civile de l'ONUB, M. Ibrahima Diallo, représentant l'ONUB.

La résolution 1545 du 21 mai 2004 établissant l'ONUB, faut-il le rappeler, a assigné à la CIVPOL une mission d'assistance et de conseil dans les domaines de la planification, de l'encadrement, de la formation et du renforcement des capacités opérationnelles. Ceci dans l'objectif de soutenir le projet de Constitution de la Nouvelle Police du Burundi tel que prévu par l'accord d'Arusha du 28 août 2000.

La formation qui vient ainsi de démarrer est la première d'une série de 3 séminaires qui rassembleront chacun 70 éléments provenant de toutes les composantes de la Nouvelle Police Nationale ; à savoir la Police Judiciaire, la Police de l'air, des Frontières et des Etrangers, la Police de Sécurité Publique, l'Ecole Nationale de Police, la Gendarmerie, le CNDD - FDD, le KAZE - FDD, le CNDD, le PALIPE -Agakiza, le FROLINA, et le FNL - Icanzo.

« Il s'agit, a précisé le Commissaire Diallo, d'une formation spécialisée qui se déroulera en 2 phases : une première phase essentiellement théorique et une seconde phase consacrée à la pratique de l'instruction. Les cours théoriques, premier volet de la formation porteront sur la préparation de base des futurs formateurs en matière de techniques pédagogiques courantes dans nombre de pays. Le second volet visera à sensibiliser les participants sur les principes fondamentaux des Droits de l'Homme par une Communication qui sera faite par la Section « Droits de l'Homme de l'ONUB ».

Quant à la phase pratique, elle se déroulera à travers des exercices consistant à mettre les stagiaires en situation d'instruction.

Selon le Chef de la Section CIVPOL de l'ONUB, « l'objectif visé est de faire en sorte qu'à la fin de la formation, les participants soient capables d'assurer la mise en place d'une action de formation, professionnelle policière, d'élaborer la documentation nécessaire aux objectifs à atteindre, de sélectionner les méthodes pédagogiques appropriées à chaque action, de choisir les moyens matériels et auxiliaires de communication nécessaires et d'évaluer convenablement des décisions entreprises. Toutes choses qui leur permettront d'organiser la formation initiale et la formation continue des autres catégories de personnels».

Cela leur fera acquérir de nouvelles connaissances, des procédés mieux adaptés, des réflexes automatiques et une stabilité émotionnelle, a ajouté le Commissaire Diallo qui poursuit : « Elle permettra également d'asseoir une formation civique,

déontologique et morale qui affine chez eux le sens de la discipline et du devoir, l'esprit de solidarité, le culte de la légalité et le respect de la dignité humaine ».



M. Diallo a conclu en remerciant les autorités burundaises « pour leur collaboration et leur disponibilité constante».

Quant au Chef de Cabinet du Ministre de la Sécurité Publique, M. Barnabé Nduwamungu, il a d'abord au nom du Ministre, exprimé sa vive gratitude à l'ONUB pour sa contribution à cette formation qui, a-t-il souligné, «s'inscrit dans la droite ligne de la politique du Gouvernement qui prône une formation professionnelle et technique appropriée à la tâche des policiers».

M. Barnabé Nduwamungu a indiqué que cette formation des policiers burundais par l'ONUB fait suite à d'autres, organisées dans le même objectif, depuis la promulgation de la loi portant création, organisation, missions, composition et fonctionnement de la Police Nationale, le 31 décembre 2004. Il a cité à cet égard :

- La formation des formateurs sur le Droit International Humanitaire, organisée par le CICR en janvier 2005 ;
- La formation des formateurs au profit de la Police de l'Environnement, organisée par le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme en février 2005.
- La formation des hauts cadres du Ministère de la Sécurité Publique, organisée par une ONG américaine.

M. Barnabé Nduwamungu a enfin souligné que la formation qui débute revêt un caractère d'importance pour le Burundi dans la mesure où elle intervient à un moment particulier (à une semaine du référendum constitutionnel du 28 février et à quelques mois avant les élections. « C'est pourquoi, nos policiers devront faire montre de savoir et de savoir faire, car à cette occasion, la population burundaise et la Communauté internationale auront les yeux braqués sur nos forces de sécurité. C'est donc un défi qui vous est lancé», a-t-il conclu, s'adressant aux séminaristes.

Selon le Chef adjoint de la CIVPOL ONUB, M. Issouffou Yacouba, sur les 70 policiers prescrits à cette première session de formation, 26 proviennent des ex-mouvements rebelles et 44 sont issus des anciens corps de Police burundais.

Il importe de rappeler que le 28 janvier dernier, le Président burundais Domitien Ndayizeye a nommé 14 hauts responsables de la Police Nationale Burundaise. Leur chef est un membre de l'ex-mouvement rebelle du CNDD - FDD, le Général Alain Guillaume Bunyoni.

Son adjoint est issu de l'ancienne Gendarmerie burundaise : le Colonel Hélménégilde Nimenya. Ce dernier a indiqué que «dès le mois de mars, les premiers éléments de la Police Nationale Burundaise seront déployés dans différents commissariats prévus, et cela avant les élections».

Amadou Ousmane

Lancement d'un projet d'adduction d'eau financé par l'ONUB

Près de 150 personnes, principalement des femmes et des enfants, se sont réunies mardi 15 février dans la commune de Nyarusange (province de Gitega) pour assister au lancement d'un projet d'adduction d'eau financé par l'ONUB. Soutenu par l'Association Villageoise d'Entraide et de Développement Communautaire (AVEDEC), ce projet permettra à la population d'aménager 30 sources d'eau identifiées sur cinq collines de la commune. L'initiative va également renforcer les capacités de la Régie communale de l'eau afin d'améliorer la gestion de la distribution d'eau dans la région.

Lors de la cérémonie de lancement qui s'est déroulée de manière similaire dans deux autres zones de la commune jeudi 17 et vendredi 18 février, la population a été appelée à participer activement à ce projet dont elle sera à la fois actrice et bénéficiaire. Les 14,7 millions de Fbu accordés par l'ONUB serviront en effet à financer le matériel importé nécessaire à la construction des points d'eau (ciment, tuyaux, etc.) ; du matériel d'entretien (brouettes, pelles, truelles) sera également remis à la Régie communale de l'eau pour que celle-ci puisse assurer la bonne marche des sources après leur construction. Mais la population devra elle aussi apporter sa contribution, en fournissant le matériel local (sable, argile, moellon, gravier), mais surtout en assurant elle-même l'entretien des points d'eau. « Il est important que les villageois s'impliquent, car l'eau potable est un bien essentiel qui concerne tout le monde », a relevé Jean Ntahondi, président de la Régie

communale de l'eau. A terme, près de 750 ménages bénéficieront de l'installation de ces nouveaux points d'eau, qui devront être terminés dans un délai de deux mois.

Relevons que Nyarusange est la commune de la province de Gitega la moins bien desservie en eau potable. Il n'existe pour l'heure qu'une seule conduite d'adduction d'eau pour toute la région. « Les gens ont pris l'habitude de boire, de faire leur toilette et de laver leur linge dans les rivières et les sources émergentes, ce qui constitue des risques évidents pour la santé », souligne Nestor Mburente, coordinateur des programmes à l'ACEDEC. Par l'aménagement de fontaines en ciment bien entretenues et munies d'un bac à lessive séparé, le projet tend donc aussi à améliorer l'état de santé de la population. L'atelier de lancement a ainsi été l'occasion de sensibiliser les villageois aux risques liés à l'utilisation d'une eau insalubre et de les conseiller en matière d'hygiène.

L'aménagement des sources de Nyarusange constitue l'un des quatre projets à impact rapide que l'ONU va financer dans la province de Gitega. Les trois autres projets concerneront des réaménagements et réhabilitation d'établissements scolaires. L'objectif du programme « impact rapide » est de promouvoir la paix en améliorant les conditions de vie des Burundais et en soutenant la consolidation des économies locales.

Sophie Pieren / PIO - Gitega

Création de plusieurs points d'eau et d'un poste de santé en province de Bubanza

« L'eau, c'est la vie et la santé n'a pas de prix » a-t-on l'habitude de dire. S'inspirant sans doute de ces deux maximes, le Commandant du contingent népalais de Buramata a décidé de se focaliser sur les besoins urgents des populations.

Ainsi, le 6 février 2005, le Général de Division Mgwebi, commandant la force de l'ONUB a inauguré à Buramata 3 infrastructures très importantes pour les résidents de cette localité. Deux châteaux d'eau ont été séparément construits dans l'enceinte de l'école primaire de Buramata et près du site de cantonnement de cette même bourgade. Chacun est équipé de 4 points d'eau à débit normal avec une canalisation enterrée reliée à des réservoirs géants. La troisième infrastructure et non des moindres est un poste de santé construit à 500 m du camp népalais. Il est composé d'une salle d'attente, d'une salle de soins et d'une pharmacie. Le poste bénéficie de l'équipement et de l'assistance du contingent népalais.

Le Général Mgwebi en remettant ces outils aux autorités locales a exprimé sa joie d'aider les populations à qui il a demandé en retour d'en faire un bon usage.

Le Conseiller principal du Gouverneur de Bubanza avec à ses côtés le Chef de zone de Buramata et le Directeur de l'école

primaire ont tour à tour remercié les forces onusiennes et ont demandé que la réalisation de telles infrastructures soit étendue à d'autres provinces.



Cdt Amada Diop

Le Général de Division Mgwebi inaugurant un des points d'eau

Notons qu'avant son départ, la première patiente du centre de santé a été examinée sur place par le médecin du contingent népalais.

Cdt Adama Diop

Une journée de l'ONUB à Makamba

Dans le cadre de l'ouverture de l'exposition photos de la photographe officielle de l'ONUB, Martine Perret, plusieurs activités ont été organisées pour la population locale de Makamba le samedi, 19 février.

La journée a débuté avec un match de volleyball entre l'équipe de Makamba et l'équipe du bataillon kenyan 14. L'équipe de Makamba a gagné par un score de 3 à 1. Au même moment, des jeux étaient organisés à l'intention des enfants de Makamba.

La population de Makamba a répondu en grand nombre, à l'ouverture officielle de l'exposition photos, attirée par le groupe de musique locale qui a chanté sur la paix. L'exposition a été officiellement ouverte par le gouverneur de la province, M. Révérien Ndikuriyo ainsi que par la Coordinatrice régionale, Mme Ginette Dupaul. Makamba était la première étape d'une tournée de l'exposition qui circulera dans les localités couvertes par les bureaux régionaux de l'ONUB. Selon certaines estimations, plus de 1500 personnes ont visité l'exposition.



Photo Marine Perret

La journée d'activités s'est terminée avec une représentation théâtrale du groupe TUBIYAGE qui a sensibilisé la population concernant le processus électoral et spécialement le référendum. TUBIYAGE était en tournée dans les trois provinces du Sud, Rutana, Makamba et Bururi du vendredi 18 février au dimanche 20 février.

Judith Schuler / PIO - Makamba



Photo Marine Perret



Photo Marine Perret



Photo Marine Perret



Photo Marine Perret

Activités militaires

Le déroulement des opérations sur le terrain se passe sans incident majeur malgré quelques difficultés relevées faisant accuser des retards dans certaines échéances.

Ainsi, nous continuons :

- * Notre soutien au processus de démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants en les désarmant d'abord et en les transférant ensuite vers les centres de démobilisation et sites de cantonnement;
- * Notre soutien aux organisations humanitaires pour les investigations et les opérations de distribution de vivres en les escortant et en mettant en place des éléments fixes de protection;
- * La protection des camps de réfugiés, des sites de cantonnement;
- * Le soutien logistique pour ravitailler les camps (de réfugiés et de rassemblement);
- * La protection des infrastructures de l'ONUB et le suivi des activités de maintien du niveau opérationnel des unités ;

L'installation des unités est toujours en cours du côté de l'aéroport où les forces spéciales népalaises et l'aviation sud-africaine seront installées.

La formation est toujours en cours au Centre d'harmonisation de Tenga. La seule situation préoccupante et qui va connaître une solution rapide concerne le site de cantonnement de Gashingwa où les difficultés persistent (combattants armés, problèmes d'eau et de nourriture).

DEPLOIEMENT

- Le bataillon sud africain a terminé ses rotations depuis le 11 février.
- Le bataillon népalais de Buramata arrive en fin de séjour et devait être remplacé à partir du 19 février.
- Le 51^{ème} pays contributeur de personnel est le Kirghizstan qui va envoyer un observateur attendant l'arrivée des Thaïlandais.
- La mission de reconnaissance thaïlandaise a quitté le Burundi.
- Une compagnie a été déployée à Ruyigi.

LESEFFECTIFS

Ils sont encore stationnaires, mais devraient connaître une hausse dans quelques semaines.

Les effectifs militaires de la mission sont de 5348 Casques Bleus dont 90 officiers d'Etat - Major, 184 observateurs, un bataillon sud africain à 867, un bataillon éthiopien à 849, un bataillon et des forces spéciales du Népal à 926, un détachement mozambicain à 180, un bataillon et une compagnie de quartier général et une unité de police militaire du Kenya à 996, un bataillon, une unité aérienne et une compagnie du Génie ainsi qu'une unité médicale du Pakistan à 1181, une unité médicale jordanienne à 75. Toutes ces forces proviennent de 51 pays (52 prochainement).

LES PATROUILLES

Les activités militaires de l'ONUB ont été les suivantes :

Sur le plan terrestre :

- L'ONUB a escorté à 8 reprises les observateurs de Droits humains, des agents du PAM et l'Unité Electorale;
- L'ONUB a assuré 76 patrouilles à pied et en véhicule en 54 sorties;
- Sept convois de nourriture ont été faits;
- L'ONUB a effectué des patrouilles de reconnaissance dans les camps de réfugiés de Mwaro et Ngagara;

Sur le plan maritime :

- 14 patrouilles de jour comme de nuit ont été effectuées sur le lac Tanganyika avec un accent particulier sur le contrôle de la frontière tanzanienne.

Sur le plan aérien :

- 23 vols ont été faits dont quelques uns pour les membres de la Commission Mixte de Cessez-le-feu (CMC) et des vols de reconnaissance à Rukoko et dans les sites.

LES OBSERVATEURS

Au sein de leur secteur de responsabilité, ils ont effectué 102 sorties, 33 enquêtes, 26 vérifications, 23 investigations, 7 analyses et 2 réunions. Malgré l'attaque subie tout dernièrement à Rutana, ils continuent leur travail normal.

DDR

- Les centres de démobilisation de Muramvya et Gitega sont vides, seul le centre de Randa (DC1) a reçu 3 combattants du CNDD FDD en provenance de la RDC, le 04 février 2005 et 279 de Kamenge le 11 février 2005, ce qui fait au total de 289 combattants (dont 72 femmes) qui s'y trouvent en date du 18 février 2005.
- Intégration : la situation est la suivante dans les sites de cantonnement:
 - Gashingwa : 3032 combattants à intégrer dans les nouvelles Forces de Défense Nationale et 1030 à démobiliser s'y trouvent dont 21 handicapés, 19 enfants et 10 femmes enceintes. Au total ils sont 4062 en date du 18 février 2005.
 - Rugazi : 4344 combattants à intégrer dans la Police et 2045 à démobiliser s'y trouvent dont 62 enfants, totalisant ensemble 6389 en date du 18 février 2005.
 - Kibuye : 199 combattants à intégrer dans la nouvelle Force de Défense Nationale s'y trouvent. Ils sont tous valides.
 - Mabanda : 1204 combattants à intégrer dans la nouvelle Force de Défense Nationale s'y trouvent dont 5 femmes. Il ya lieu de signaler que la Commission DDR a visité le camp de Kibuye.
- La CMC a visité les 4^{ème} et 2^{ème} régions militaires; le but de ces visites était de permettre aux membres de cette Commission de vérifier et évaluer le niveau de préparation des unités de FAB en vue de leur intégration conformément aux différents accords de paix.
 - La première visite a eu lieu le 15 février 2005 à la 4^{ème} Région militaire avec l'Adjoint du Commandant de la Force comme chef de délégation. Après des discussions très ouvertes, le Colonel commandant la région militaire devrait remettre avant le 21 février 2005 le rapport sur les positions militaires des FAB, les armes lourdes et les effectifs.
 - La deuxième visite a eu lieu le 16 février 2005 à la 2^{ème} Région militaire à Gitega. Le Colonel commandant cette région fera parvenir avant le 25 février les mêmes informations.
 - La troisième visite concernant la 3^{ème} Région et qui était programmée pour le 17 février a été reportée à une date ultérieure.

PROTECTION DES CAMPS

En dehors de Gashingwa où la protection est présentement assurée par un élément de la brigade mixte des Forces des Défenses Nationales (provisoire) tous les sites de cantonnement et camps de réfugiés sont protégés par l'ONUB (celui de Ngagara conjointement avec les FAB)

FAITS A SIGNALER

Un soldat kenyan a été évacué à Nairobi pour cause de maladie.

Cdt Adama Diop

Samba Fall Ndiaye

“Le Chef Cool”



Photo Marine Perret

Lorsqu'il y a quelques mois, des responsables onusiens venus au Burundi pour installer l'Opération des Nations Unies (ONUB) ont eu besoin de «quelqu'un de bien» pour le poste de Coordinateur du tout premier Bureau Régional de l'ONUB qui allait s'ouvrir à Gitega, ils n'ont pas eu à chercher bien loin... on leur a d'emblée conseillé Samba Fall Ndiaye, qui a le mérite reconnu, de très bien connaître les réalités du Burundi»

Ce juriste d'origine sénégalaise et de nationalité française répondait en effet parfaitement aux critères de sélection pré-définis.

Elégant et bon communicateur, ce grand jeune homme de 45 ans aux allures de «Sapeur» congolais, que certains n'hésitent pas à appeler «Prince» en raison de son élégance vestimentaire, était alors Conseiller politique en charge des Droits de l'homme et des affaires humanitaires au sein de l'UNOB (Bureau des Nations Unies au Burundi). Fonction qui faisait de lui une sorte de « VRP » dans le domaine de la promotion, la protection et vulgarisation des Droits de l'Homme.

Sous la supervision directe du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Burundi, il avait ainsi contribué à la mise en œuvre du mandat de l'ONUB pour le renforcement des institutions locales notamment celles relatives aux Droits de l'Homme et aux activités humanitaires ; l'assistance humanitaire aux ONGs burundaises et à la société civile ; le renforcement de l'esprit de tolérance et le respect de la dignité humaine, la promotion du dialogue national, etc.

Au sein de la Commission Indépendante chargée d'étudier les questions relatives aux prisonniers politiques (Protocole II de l'Accord d'Arusha), sa mission consistait à enquêter et faire des recommandations sur les conditions carcérales, le traitement des prisonniers, la libération des prisonniers en attente de jugement.

Auprès de la Commission Mixte de Cessez-le-feu (Protocole III de l'Accord d'Arusha), il lui revenait, avec d'autres, de proposer l'emplacement des unités au moment du cessez-le-feu, trouver des solutions appropriées en cas de difficultés de désengagement ; participer aux enquêtes sur tous les cas de violations de cessez le feu ; contrôler le stockage des armes, munitions et équipements ; préparer l'ordre du jour des réunions et préparer les procès verbaux.

M. Samba Fall Ndiaye a également œuvré auprès de la Commission multidisciplinaire du 17 au 25 mai 2004 (DPA, OLA, OHCR, UNHCR) du Conseil de Sécurité sur la faisabilité et l'opportunité de la mise sur pied de la Commission d'Enquête Judiciaire Internationale

sur les massacres perpétrés au Burundi de 1962 à 2000.

Avant son arrivée au Burundi, le 3 février 1998, Samba Fall Ndiaye était de 1996 à 1998, observateur au Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'homme à Kigali où il a suivi de très près le premier procès du génocide à Gikongoro qui marquait le début du jugement des accusés, avant l'installation officielle du Tribunal Pénal International d'Arusha..

Affecté par la suite au HCDDH au Burundi, il servira pendant 2 ans comme chef du sous- bureau couvrant 9 des 16 provinces du pays. «C'est là que j'ai connu mon expérience la plus exaltante» nous précise-t-il, car j'ai eu l'occasion de parcourir tout le pays, visiter tous les commissariats, toutes les prisons, et rencontré des centaines de praticiens du droit et des victimes de toutes sortes d'abus que l'on puisse imaginer».

Issu de deux familles qui sont des références d'honnêteté, de bravoure, de ténacité, mais surtout de fierté dans l'histoire du Sénégal, (Faidherbe disait de sa famille « on les tue, mais on ne les déshonore pas », il a eu un parcours scolaire atypique qui l'a conduit de l'école coranique à l'école primaire de Santhiaba, puis successivement à l'Université de Dakar (1982-1986), les Hautes études Internationales, les Hautes Etudes Politiques et Sociales (1991-1993) ; et enfin le Centre d'Etudes Préparatoires pour les Organisations Internationales (Paris France) où il prépara une thèse sur le thème bien à propos des « Dimensions des Droits de l'Homme dans les Opérations de Maintien de la Paix ».

Déployé le 28 juin à Gitega, comme Coordinateur régional de l'ONUB, M. Samba Fall Ndiaye est depuis chargé de la coordination de 850 soldats du contingent éthiopien, 17 «Military Police» Kenyans, 75 militaires du contingent sanitaire jordanien, et 100 agents civils relevant des différentes sections de l'ONUB (Droits humains, Etat de droit, Affaires civiles, Police civile, Electorale, Information Publique, Genre, Code de conduite, etc.).

Son travail porte à la fois sur : la coordination des plans de travail et des activités opérationnelles de tout ce « monde » ; la représentation de l'ONUB dans la coordination des activités et des agences de l'ONU présentes dans la région ; la représentation de la politique de l'ONUB devant les autorités locales et régionales ; la préparation des rapports intégrés sur l'application du mandat de l'ONUB ; la liaison avec les forces militaires onusiennes dans la région ; le management des opérations du Bureau régional en coordination avec l'Officier Régional de l'Administration, etc.

Lorsqu'on lui demande si tout cela ne représente pas pour lui trop de charges, il hésite d'abord, tire une longue bouffée de tabac de sa pipe traditionnelle mauritanienne qui ne le quitte jamais, et se lance dans des considérations philosophiques et religieuses pour conclure : « J'ai la chance de ne pas être seul dans cette grande aventure ».

Le Gouverneur de Gitega, qui l'appelle gentiment « mon citoyen » et certains proches collaborateurs que nous avons interrogés, sont unanimes à dire : « Samba Fall Ndiaye s'entend avec tout le monde. Il a l'esprit d'équipe, et ainsi toutes les sections travaillent de façon harmonieuse ».

« Ce que je retiens de lui, c'est sa disponibilité, sa simplicité, sa capacité d'écoute, ses qualités de rassembleur et d'animateur » précise même un officier CIVPOL en poste à Gitega.

Chose qui n'est pas pour étonner les membres de la Communauté sénégalaise de l'ONUB qui n'ignorent pas que Samba Fall Ndiaye, l'homme à la pipe d'argent, est avant tout un « Baye Fall ». Traduisez : «celui dont la philosophie repose entièrement sur la Religion et le Travail bien fait».

Amadou Ousmane

Code de conduite de la jeunesse en période électorale

La conférence de presse de l'ONUB de vendredi 18 février 2005 a été animée par Franck Kuwonu. Il a d'abord fait le point des activités menées par l'ONUB en soutien au processus électoral.

Il s'agit notamment de la livraison ce 17 février d'imprimantes qui vont servir à imprimer les cartes d'électeurs ; ainsi que la livraison en provinces des listes électorales et des bulletins de vote. Il a en outre signalé que le PAM a cessé de distribuer l'assistance alimentaire dans Bujumbura Rural car, elle est immédiatement vendue au lieu de servir à nourrir les bénéficiaires.

L'invité du jour qui a ensuite pris la parole était Emmanuel Bulamatari, chef du Projet Jeunesse de l'ONG Search for Common Ground. Il était venu expliquer les actions entreprises par « La Dynamique des Jeunes pour les Droits Civiques », un groupe de 70 associations de jeunes qui se sont mises ensemble pour entre autres s'entendre sur le comportement à adopter en période électorale et post-électorale.

Il a expliqué que l'idée a été générée par les comportements des jeunes observés lors des élections de 1993, période au cours de laquelle les jeunes étaient manipulés par les politiciens et s'adonnaient à des actes qui contribuaient à accentuer les divisions ethniques. C'est ainsi que ces associations ont constaté la nécessité de mettre des garde-fous pour prévenir ce genre de comportements pour les élections prochaines.

Ces associations se sont convenues d'un « Code de Conduite de la Jeunesse Burundaise en Période Electorale » qui recommande le respect de toute personne et de ses biens ; faire attention à ce qu'on dit et ce qu'on fait et respecter les idées de l'autre ; refuser et combattre toute sorte de violence en faisant preuve

d'un esprit de sagesse ; sauvegarder le droit du jeune en tant que citoyen d'élire ses représentants, et éviter que ce droit soit mal utilisé sous l'instigation de manipulateurs ; voter en toute liberté ; éviter de lancer des mots de

nature à semer la division et la mésestime entre les partis, les groupes ethniques ou les confessions religieuses ; se garder de perturber les réunions des partis ou de déchirer les affiches des partis ou de candidats ; éviter d'appeler les gens à la violence en période électorale ; refuser de faire la propagande en utilisant des mots de nature à semer la division, à perturber la paix et la sécurité, injurieux, haineux ou calomnieux ; refuser de préparer ou d'avaliser le trucage des élections ; après l'annonce des résultats des élections, les jeunes membres des partis perdants doivent accueillir la nouvelle de façon sereine, tandis que ceux des partis gagnants doivent célébrer la victoire en toute sagesse et humanité, etc.



Photo Désiré Ahisubije

Emmanuel Bulamatari, lors de la conférence

Les jeunes se proposent en outre de rencontrer les leaders politiques pour leur transmettre leurs avis et considérations sur la gestion du pays et mettre en exergue les préoccupations qui leur tiennent à cœur afin qu'elles soient prises en compte dans la mise en œuvre des plans de gestion et l'élaboration des lois régissant le pays.

A la question de savoir la position des jeunes par rapport au prochain référendum constitutionnel, sachant que la Constitution qui doit être présentée à la population pour référendum ne leur a pas réservé de place, M. Bulamatari a répondu qu'au lieu de perdre du temps à discuter des positions politiques à prendre, les jeunes ont plutôt choisi de s'entendre sur le comportement à adopter pour que les élections se passent bien car même si aujourd'hui cette place ne leur est pas accordée, rien n'empêche qu'à l'avenir, ils puissent la prendre.

Michel Rwamo

ONUB Info n°24

Chef Information Publique :

Isabelle Abric

Chef des Publications :

Amadou Ousmane

La traduction :

Valentine Akemfor Tazi - Anglais

Michel Rwamo - Kirundi